



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Ré

Mo
h

19106446

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

25 JUL. 2019

DIVISION MONS
Greffe

cda

N° d'entreprise : 409.759.870

Dénomination(en entier) : **SERVICE PROVINCIAL DES ARTS DE LA SCENE**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Siège : Rue Warocqué, 83- 7100 LA LOUVIERE

Objet de l'acte : Modification des statuts - Modification de la composition du Conseil d'Administration - Délégation de gestion - Représentants de l'Asbl - Délégation de signatures sur les comptes bancaires.

Modification du Conseil d'Administration

L'Assemblée générale du 25 juin 2019 modifie la composition du Conseil d'Administration comme suit :

Administrateurs représentant la Province de Hainaut :

Mandataires politiques :

CAPOT Fabienne - 35, avenue Rêve d'Or - 7100 La Louvière - NN 61041511070
CORNU Christophe - 246, rue Winston Churchill - 6180 Courcelles - NN79041320129
FACCO Giorgio - 22, rue des Nations-Unies - 7140 Morlanwelz - NN 60012814390
LENFANT Etienne - 94, rue Vallaville - 7870 Lens - NN69103108915

Fonctionnaires :

AGOSTI Béatrice - 2/12, rue Sars Longchamps - 7100 La Louvière - NN 65020111075
CORDY Valérie - 3, rue des Bleuets - 7000 Mons - NN 68071743250
METENS Nathalie - 69, rue de la Saisinne - 7061 Thieusies - NN65121812211

DUQUESNOY Arnaud, fonctionnaire provincial, rue de la Franco-Belge, 1A - 7100 La Louvière - NN86041826163 est désigné en tant qu'administrateur - trésorier

Les administrateurs siégeant à titre privé sont renouvelés dans leur mandat :

CORDOVA Daniel - 76, rue de l'Hospice communal - 1170 Watermael-Boisfort
LANOTTE Jacques - 34, rue Nestor Bal - 6032 Mont-sur-Marchienne
TANNER Michel - 3, rue Glépin - 7000 Mons
VANCAUWENBERGHE Bernard - 6/1-1, rue de Bouzanton - 7000 Mons

BARBIOT Jacky - 23, rue des Bruyères - 7332 Baudour, décédé, n'est pas remplacé.

Le Conseil provincial du Hainaut ayant désigné un observateur avec voix consultative pour siéger au Conseil d'Administration, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité l'attribution du poste d'observateur avec voix consultative à AUBERT Brigitte, 10, avenue Reine Astrid - 7700 Mouscron - NN59111715074

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Compte tenu de cette nouvelle composition du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité les démissions de :

MARCQ Isabelle - 22, rue du Transvaal - 7131 Binche - NN 55120208626
MORETTI Charlyne - 27, rue Adrien Hulin - 7134 Perennes-lez-Binche - NN 62012418417
WATERLOT Gérard - 19, rue de la Corderie - 7110 Houdeng-Goegnies - NN 71102117775
et celles des deux observateurs :
GUILMIN Marc - 10, Clos du Petit Bois - 7600 Péruwelz - NN 51112122304
LAVAUX David - 14, rue Léopold II - 6560 Erquennes - NN 64010205968

Le Conseil d'Administration du 25 juin 2019, désigne :
CAPOT Fabienne en tant que présidente.
AGOSTI Béatrice en tant qu'administrateur-délégué
DUQUESNOY Arnaud en tant que trésorier

Le Conseil d'Administration du 25 juin 2019 désigne :
- les administrateurs disposant de la délégation de gestion. Il s'agit de :
CAPOT Fabienne, présidente de l'Asbl
AGOSTI Béatrice, administrateur délégué de l'Asbl

- les administrateurs habilités à représenter l'Asbl. Il s'agit de :
CAPOT Fabienne, présidente de l'Asbl
AGOSTI Béatrice, administrateur délégué de l'Asbl
CORDY Valérie, administrateur de l'Asbl

Le Conseil d'Administration du 25 juin 2019 confirme les administrateurs disposant de la délégation de signature sur les comptes bancaires et les modalités de délégation :

CAPOT Fabienne, présidente, AGOSTI Béatrice, administrateur-délégué et CORDY Valérie reçoivent délégation des signatures sur les comptes bancaires.
FLUCKIGER Mathieu qui n'est pas membre de l'Asbl mais qui est agent provincial mis à disposition de l'Asbl reçoit également délégation de signature.

Les modalités de signatures bancaires sont les suivantes :

- paiements bancaires inférieurs ou égal à 12.500€ signés par un des signataires.
- paiements bancaires supérieurs à 12.500€ et inférieurs ou égal à 125.000 € signés par les deux signataires.
- paiements bancaires supérieurs à 125.000 € signés par trois signataires.

Le Conseil d'Administration du 25 juin 2019 désigne l'administrateur délégué AGOSTI Béatrice, en tant que titulaire de la fonction locale dirigeante.

Béatrice AGOSTI,
Administrateur délégué

Fabienne CAPOT,
Présidente.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/08/2019 - Annexes du Moniteur belge